

Le cardinal d'Estouteville appartenait à plus d'un litre *h* l'Eglise de Lyon : Eugène IV l'avait pourvu de l'archidiaconé de notre Primatiale, mais il ne devait en jouir qu'après y avoir été reçu chanoine. Recommandé au Chapitre par *le* duc de Bourbon et par Isabelle d'Harcourt, il fut admis à faire preuve de noblesse, et eut pour témoins Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et Humbert Grolée, bailli de Mâcon. Le 7 décembre 1433, il prit possession de l'archidiaconé par procureur, mais, en 1439, il le transmit à Guillaume de Chanvirey qui lui céda sa dignité de précenteur, et le Chapitre les pourvut l'un et l'autre de leurs nouveaux litres. L'année suivante, il se démit de sa précenterie en faveur de Guillaume d'Escheverenne.

Le vaisseau de notre cathédrale était donc achevé en 1450 puisque la messe y fut chantée à la fête de Pâques et à celle de Pentecôte. L'année suivante, on y célébra un grand jubilé à l'occasion du concours de la fête-Dieu avec celle de Saint-Jean-Baptiste. Ce jubilé est le premier dont nos annales nous aient conservé la mémoire. L'affluence fut telle aux environs de la cathédrale que plusieurs personnes furent étouffées (1). On lit dans les actes capitulaires qu'au prochain jubilé, on prendra les précautions convenables pour éviter de pareils accidents (2).

Fuudatum toti dominans excelsius urbi.  
 Hœc igitur fortis, famosa et fertilis urbs est  
 Nec minus est omnis ludique jocique referta  
 Atque voluptatum cunctarum, ut possit in illa,  
 Urbe suas eredi sedes Epicurus habere . . . .

(1) Cette même année, il y eut un si grand nombre de fidèles qui se rendirent au jubilé de Rome, que plus de cinq cents furent noyés dans le Tibre en traversant le pont.

(2) Le second jubilé eut lieu en 1546. Le quatrain suivant, fait à l'occasion de la rencontre des deux fêtes, se lit dans nos anciens calendriers :

Quand Georges Dieu crucifira,  
 Que Mars le ressuscitera,